
Service des travaux législatifs

R A P P O R T

sur l'état des questions écrites demeurées sans réponse en 2018,

présenté par M. le président de l'assemblée de la Polynésie française, en application de l'article 37 du règlement intérieur,

Conformément au dernier alinéa de l'article 37 du règlement intérieur de l'assemblée de la Polynésie française, le président présente chaque année à l'assemblée, au cours de la session administrative, un rapport présentant par ministère l'état des questions écrites demeurées sans réponse.

Ainsi, pour la période du 17 mai 2018 (début du mandat) au 31 décembre 2018, l'état des questions écrites (QE) est le suivant :

Nb QE déposées	Nb QE ayant reçu une réponse	Nb QE transformées en QO	Nb QE demeurées sans réponse
22	19	1	2

Ci-après le libellé des 2 questions écrites demeurées sans réponse :

Madame Priscille Tea FROGIER, ministre de la modernisation de l'administration,
en charge de l'énergie et du numérique

- Question écrite de Madame Valentina CROSS relative aux mesures concrètes du gouvernement pour atteindre l'objectif de 75 % d'énergies renouvelables à horizon 2030
(APF n° 8192 du 29-8-2018)

Monsieur Jacques RAYNAL, ministre de la santé et de la prévention,
en charge de la protection sociale généralisée

- Question écrite de Madame Éliane TEVAHITUA relative aux implants médicaux
(APF n° 12261 du 28-11-2018)